

ARRÊTÉ MUNICIPAL AUTORISANT  
LA FERMETURE DE L'ALLEE PAUL  
AVON (concours de Pétanque)

## ARRÊTÉ n° 2024/12

Pétitionnaire : Le Pétanque Club 3 Avenues -17 Avenue Vaillant Couturier - 07400 LE TEIL,

Le Maire de la Commune de LE TEIL ;

Vu les articles L.2212-1 et suivants, L. 2213-1 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales relatifs aux pouvoirs de police du Maire ;

Vu les articles du Code de la Route ;

Vu l'avis favorable de la Police Municipale ;

Vu la demande en date du 07 avril 2024 ;

Considérant qu'il convient d'assurer la sécurité de la manifestation ;

### ARRÊTE

**Article 1<sup>er</sup>** : Le Pétanque Club 3 Avenues est autorisé à organiser un concours de pétanque sur le Boulodrome municipal sis Allée Paul Avon, le **mardi 26 mars 2024**.

**Article 2** : La circulation et le stationnement sont interdits, allée Paul Avon de **07h00 à 21h00**.

**Article 3** : La circulation est interdite rue du 11 novembre (partie comprise entre la rue du 19 mars 1962 et l'allée Paul Avon) de **7h00 à 21h00**.

**Article 4** : Par dérogation, les dispositions de l'article 3 du présent arrêté ne s'applique pas :

- Aux Bus scolaires
- Aux véhicules des services de secours et de lutte contre l'incendie, en cours d'intervention.
- Aux véhicules des services de police, de Gendarmerie, d'intervention urgente (SMUR, SAMU, Médecins).

**Article 5** : La mise en place, le maintien ainsi que le retrait de la signalisation réglementaire interdisant la circulation et réglementant le stationnement et le barriérage, sont à la charge du pétitionnaire, sous contrôle de la Police Municipale.

**Article 6** : Cet arrêté prendra effet à compter de sa réception en Préfecture et de sa publication en Mairie.

**Article 7** : L'ampliation du présent arrêté sera adressée pour exécution chacun en ce qui le concerne :

Au Pétitionnaire ;

À Monsieur le Commandant de la Communauté de Brigade de Gendarmerie de LE TEIL ;

À la Police Municipale ;

Et pour information :

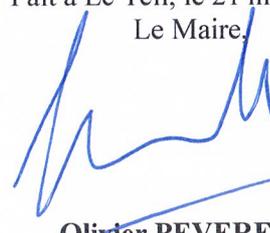
À Monsieur le Commandant du Centre de Secours du TEIL,

Au Centre Technique Municipal,

À l'Office de tourisme,

Fait à Le Teil, le 21 mars 2024

Le Maire.



Olivier PEVERELLI